

Transport des grains

● (1722)

Le député de Regina-Lake Centre a versé des larmes de crocodile aujourd'hui. Quand les agriculteurs de l'Ouest apprendront dans quel sens les néo-démocrates ont voté à propos de ce projet de loi, ils y repenseront deux fois avant de les renvoyer à Ottawa.

Les députés qui ont parlé avant moi ont cité une foule de statistiques à la Chambre, et je n'ai pas l'intention d'y revenir. La situation est très grave dans l'Ouest du Canada. Les éleveurs locaux sont pleins à craquer. Dans les éleveurs terminaux, à Thunder Bay et sur la côte ouest, les stocks sont bas. Le transport des céréales par chemin de fer ne se fait que dans une proportion de 50 à 70 p. 100. On nous a signalé des pertes de livraison de quelque 1.5 million de tonnes, dues à des contrats annulés et des ventes perdues. Les producteurs de l'Ouest ont perdu des centaines de millions de dollars.

Pour la première fois en quatre ans, la Chine a acheté du blé des États-Unis, quelque 2.5 millions de tonnes, blé que les agriculteurs de l'Ouest du Canada auraient pu lui vendre, comme d'habitude. Si la Chine s'est tournée vers les États-Unis, c'est que le Canada ne pouvait lui en garantir la livraison. Le chiffre n'est pas disponible de la perte que cela représente pour les céréaliculteurs des Prairies. Mais on pourrait l'obtenir en prenant le temps d'examiner tous les documents, et d'écouter les discours des représentants de la Commission canadienne du blé et d'autres organismes. Les producteurs et les députés devraient savoir ce qui en est.

Le 7 novembre, j'ai demandé au ministre de faire une déclaration à l'appel des motions sur tous les détails de la situation pour ce qui est des ventes, des différences et des ventes ratées. Le ministre a refusé de le faire disant que la Commission canadienne du blé avait fait connaître les faits aux producteurs, qu'il incombait à la Commission, en non pas à lui, le ministre, de présenter ce rapport au Parlement. C'est à lui qu'il appartient de le faire, mais il est vrai qu'il est très occupé. Il cumule les fonctions de trois ministres, celui de la Justice, celui des Transports et celui chargé de la Commission canadienne du blé (M. Lang). Je ne l'envie pas. C'est trop pour un seul homme. Le premier ministre doit absolument faire le nécessaire pour répartir ces portefeuilles afin que les titulaires respectifs puissent faire du bon travail.

La manutention et le transport des grains sont des éléments vitaux non seulement pour l'économie de l'Ouest, mais aussi pour l'économie canadienne toute entière. L'exportation du grain rapporte chaque année des milliards de dollars en devises étrangères. Les rentrées font boules de neige et elles sont d'environ 5.5 fois supérieures au montant des devises qui rentrent dans le pays. La vente des grains stimule toute l'économie canadienne. Nous continuons pourtant à perdre des millions et des millions de dollars. Pourquoi?

Pourquoi existe-t-il un tel marasme dans la manutention et le transport des grains? Il suffit de lire le rapport publié en 1969 par le groupe de travail sur l'agriculture qui s'est formé sous les auspices du gouvernement. D'après ce rapport, le commerce des grains n'ouvre pas des perspectives bien intéressantes. C'est là l'idée essentielle que l'on peut en dégager. Le groupe de travail recommandait que l'on sacrifie la moitié des terres productrices et les deux tiers des céréaliculteurs. Le gouvernement instaura le programme LIFT et paya les céréaliculteurs pour ne pas produire, une sorte de programme

[M. Neil.]

absurde de stabilisation et un programme à l'intention des petits céréaliculteurs et d'autres programmes visant à donner suite aux recommandations du groupe de travail sur l'agriculture. Plus tard, le premier ministre du Canada a dit aux céréaliculteurs de l'Ouest de vendre leur propre blé. Il leur a dit: «Vendez votre propre blé».

En jetant un coup d'œil sur ce qui s'est fait ces dernières années, on y constate la tenue d'une série d'études et d'enquêtes royales. Le gouvernement n'a à peu près pas tenu compte des recommandations qui en ont résulté. Il y a eu le rapport de la Commission Hall, celui de la Commission Snively, et d'autres encore. Le rapport de la Commission Hall contenait d'excellentes recommandations concernant la manutention et le transport des céréales dans l'Ouest. Le juge Hall y a formulé d'excellentes recommandations, notamment celle proposant l'établissement de l'Administration des chemins de fer des Prairies. Naturellement, le ministre chargé de la Commission canadienne du blé n'a pas tenu compte de cette recommandation. Il a préféré mettre sur pied le Comité d'action sur les chemins de fer des Prairies.

L'administration des chemins de fer des Prairies était chargée d'examiner les voies ferrées dont le sort d'après M. le juge Hall était en suspens, sans tenir d'audience, et de surveiller ces voies pour se rendre compte s'il était opportun de les conserver. Toutefois, le ministre a établi le comité d'action des chemins de fer des Prairies qui a présenté un rapport final et a décidé en toute hâte d'abandonner les voies ferrées sans avoir approfondi la question ni consulté les intéressés, c'est-à-dire les chemins de fer, les éleveurs et les riverains. Le président du CACFP a déclaré que le réseau de base recommandé par M. Hall était trop vaste. M. Hall n'a même pas été invité à s'entretenir avec le ministre chargé de la Commission du blé durant presque un an. Il ne l'aurait pas été du tout n'eût été la résolution que les députés de l'opposition avaient réussi à faire adopter au comité permanent de l'agriculture pour demander à M. le juge Hall de comparaître devant le comité. Le ministre chargé de la Commission du blé avait alors décidé de s'entretenir avec lui.

M. le juge Hall recommandait entre autres qu'on utilise les installations terminales intérieures pour desservir avant tout le port de Churchill, ce dont le député de Churchill (M. Smith) parlera plus tard ainsi que le port de Prince Rupert. Maintenant le ministre met en vente les éleveurs et les installations terminales intérieures du gouvernement sans fournir aucune explication. Le président du Conseil du Trésor (M. Andras) a dit dans une déclaration qu'en vendant les éleveurs le gouvernement économiserait la somme de 8.3 millions de dollars. C'était à une époque où les éleveurs à grain de Moose Jaw et de Saskatoon étaient utilisés à pleine capacité et réalisaient plus de bénéfices que jamais. Le directeur général du réseau de terminus intérieurs a dit qu'il ne pouvait pas comprendre où le président du Conseil du Trésor avait obtenu le chiffre de 8.3 millions de dollars parce que le réseau, disait-il, rapporterait entre 4 millions et 4.5 millions de dollars.

● (1732)

J'ai trouvé intéressant de lire dans le budget supplémentaire qui a été déposé à la Chambre il y a quelques jours à la page 11 au crédit 20a qu'en réduisant des dépenses supplémentaires, les fonds disponibles au titre du crédit 45, on économiserait \$930,000 si le gouvernement canadien renonce à vendre les